



Conseil de quartier n°2 « Mont Saint Martin » **Réunion du lundi 7 décembre 2020 à 18 h en visioconférence**

Présents :

Valérie LACROUTE, Maire de Nemours..... Présidente des Conseils de quartier
Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire, en charge de la Démocratie locale,
services à la population & communication
Philippe ROUX Co président du conseil de quartier N°2
Adjoint au Maire délégué Patrimoine historique, accessibilité & renouvellement urbain
Gilles KINDERF Conseiller municipal
Christian BRUNET Conseiller municipal
Ismail ABDILLAH Habitant de la Résidence des Noisetiers
Audrey BENKEMACHE Habitante de la Résidence des Cerisiers
Cyrille GEBZYNSKI Habitant de la Résidence des Sorbiers
Françoise PELLETIER Habitante de la Résidence des Charmes
Emilie et Stéphanie..... Centre Social « la Mosaïque »
Véronique GENDERAU..... Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)
Excusés : Daniel CATALAN, Aboudou ZAABAY, Catherine BEAULANDE, Anne DA COSTA, Myriam
GUENNON, Mariam HAIDARA, Fatima-Nora IDOUAOUK, Viviane LAIZEAU, Philippe SERREAU et Siham
TAYEB SEKKOUMI

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
– présentation des élus	Madame le Maire, présente les élus qui participent à ce premier conseil de quartier et espère que la situation sanitaire permettra une rencontre en présentiel prochainement.
– présentation des membres du Conseil de quartier	Tous les candidats au Conseil de quartier ont été retenus. Ismail ABDILLAH est Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap à l'école des Chérelles. Audrey BENKEMACHE est Assistante Maternelle. Cyrille GEBZYNSKI travaille dans la grande distribution. Françoise PELLETIER est récemment retraitée.
– présentation du fonctionnement des Conseils de quartier	Charlotte Vaillot présente le fonctionnement des conseils de quartier et précise que cette instance de concertation permet d'associer pleinement les habitants à la mise en œuvre des différents projets municipaux et d'échanger sur leurs diverses préoccupations. <ul style="list-style-type: none">- La Ville de Nemours organise trois diagnostics en marchant par an depuis 2014. Les conseillers de quartier seront invités à cette promenade urbaine qui permet de recenser les besoins, les faiblesses, les problèmes ou enjeux mais également les points de satisfaction et les atouts du Quartier Politique de la Ville.- Les conseillers de quartier seront invités à participer à des événements publics, des cérémonie et des commémoration.- Un budget sera attribué par la Ville de Nemours pour chaque quartier, pour la réalisation d'actions, d'événements, en rapport avec la vie locale, sous l'égide du co-président de quartier.

	<p><u>Moyen de communication mis à disposition :</u> Sur le site de la ville, il y a une rubrique dédiée à la Démocratie Locale : https://www.nemours.fr/votre-mairie/conseils-des-quartiers/ Les conseillers de quartier sont invités à utiliser « signaler un problème » par l'application Néocity. Véronique Gendereau, est chargée de la Démocratie locale, elle est joignable en Mairie au 01.64.78.44.39 et par mail : democratielocale@ville-nemours.fr</p>
<p>– Points divers</p>	<p>Madame le Maire présente <u>les travaux en cours et à venir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue Jean Giono, un aménagement est actuellement réalisé, sur la partie dangereuse pour les piétons (en haut côté rue des Guichettes) pour une somme de 22 000 €. - Dans les ex-locaux de l'école maternelle Lavaud, le patrimoine de la bibliothèque est installé. Des travaux vont débuter afin d'accueillir 2 associations sportives, la boxe et le tennis de table - Le Centre Social développera des actions hors les murs sur tous les quartiers et en direction de tous les Nemouriens, - La résidence l'Express, immeuble au-dessus des 8 commerces de la rue Eugène Thoison, comprend 25 studios adaptés, que Val De Loing Habitat loue aux "Amis de l'Atelier" et 15 logements en accession à la propriété qui sont vendus. - Des stores vont être posés sur les 8 commerces, à l'Ouest de la rue Eugène Thoison - La rue Claude Monet est ouverte à la circulation - Le terrain vide a été rétrocédé à la Sorgem pour la construction d'un immeuble de 47 appartements en accession à la propriété (R+5). - La voirie devant les Sorbiers est une liaison douce (piétons-vélos), uniquement accessible aux véhicules des pompiers et de collecte des ordures ménagères - Les cellules commerciales aux pieds des Sorbiers vont être investies par un pôle de prévention et d'accompagnement de la jeunesse et la Réussite éducative - Nombreux aménagements sont prévus sur le terrain d'aventure : mise en place d'un parcours de <i>street workout</i>, d'un parcours de santé, des jeux d'eau, des tables de pique-nique. La réhabilitation du terrain de foot et de la clôture sont également prévus. <p><u>Signalements des habitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La colonne enterrée située dans l'enclos réservé aux locataires des Cerisiers, allée des Chérelles, est toujours hors service depuis début septembre - Il y a deux passages piétons devant l'école des Chérelles, la personne qui réalise le passage des piétons pourrait-elle le faire sur le second ? Un projet de sécurisation du parvis devant l'école des Chérelles est en cours. - Le hall du 44 rue de Chérelles a été repeint récemment mais a déjà été endommagé par des coups de crayons - Un canapé est installé dans le hall du 3 rue Auguste Renoir <p style="text-align: right;">Fin de la réunion à 19h15</p>